

[Texte]

[Traduction]

• 0950

Mme Suzanne Duplessis (députée de Louis-Hébert et secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le président, tout d'abord, je vous recommande de ne pas démissionner étant donné que vous avez fait un excellent travail depuis le début et que vous vous êtes bien acquitté de votre tâche de président.

Tout à l'heure, notre collègue d'en face a dit que nous avions reçu l'ordre de faire sortir les projets de loi des comités législatifs le plus rapidement possible. Nous, de notre côté, on a eu vent que les libéraux, eux, avaient reçu l'ordre de ralentir la procédure à tous les comités.

Je voudrais dire à mon honorable collègue de l'autre côté de la table que la liste des gens qu'on nous a soumise contenait surtout des noms de gens qui seraient venus parler du cancer ou de l'irradiation, ou donner le pour ou le contre de l'énergie nucléaire. Au fond, ce projet de loi, qui ne comporte que 16 articles, a pour objet l'aliénation de deux compagnies, Nordion International Inc. et Theratronics International Limitée, ainsi que la privatisation. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé la motion, hier. On a entendu le ministre, les présidents des compagnies et les représentants des syndicats, et tout ce qu'ils nous ont demandé, c'est de faire extrêmement attention en ce qui a trait aux fonds de pension des employés qui se trouvent transférés au secteur privé.

L'un des présidents a dit, et l'autre l'a confirmé, que ce qu'il trouvait le plus dommageable dans cette privatisation, c'était les longs délais. Monsieur le président, votre greffière a apporté une série de dates qui allaient jusqu'au 10 novembre. Quand on envisage les choses de cette façon, c'est vraiment un délai inacceptable.

À d'autres comités, j'ai dit que, si les gens le veulent, le gouvernement était disposé en tout temps à étudier à un comité permanent le bien-fondé de l'irradiation ou de l'énergie nucléaire. Ce projet de loi-ci a pour seul but de privatiser deux compagnies.

J'affirme qu'on doit siéger ce matin à 9h30 comme prévu, puisqu'il a été convenu par vote de terminer l'étude du projet de loi à 11h00, aujourd'hui.

Mr. Althouse (Mackenzie): I find the process a little difficult to grasp, Mr. Chairman. The democratic process generally has time to hear the public. This committee has chosen, it appears, to listen to the company involved, the union involved, and no one else. I think this is a dangerous precedent. If these committees are going to do the job they are supposed to do, surely the public must be heard. To pre-judge what various groups are going to tell us is not at all the role of a legislative committee or of parliamentarians.

I regret that the majority has decided to proceed by ignoring this fundamental rule of democracy. I think it sets a very bad precedent for the whole legislative committee experiment if this kind of thing becomes the norm. There are literally dozens of legislative committees that are supposed to be functioning to hear points of view

Mrs. Suzanne Duplessis (Louis-Hébert, Parliamentary Secretary to the Minister of State (Science and Technology)): First of all, Mr. Chairman, I would recommend that you not resign, given that you have done a fine job as Chairman from the beginning.

A few minutes ago, our colleague opposite said that we had been told to get bills through legislative committees as quickly as possible. For our part, we heard that the Liberals were told to slow down the proceedings of all committees.

I would like to tell my honourable friend on the other side of the table that the people on the list of witnesses we were given would have come to talk about cancer or irradiation, or to speak for or against nuclear energy. This bill contains only 16 clauses and its purpose is to authorize the divestiture of two companies, Nordion International Inc. and Theratronics International Limited, and their privatization. That is why I put forward the motion yesterday. We heard from the minister, the presidents of the companies and the union representatives. All they asked was that we be very careful with the pension plans of employees who are transferred to the private sector.

One of the presidents said, and the other confirmed it, that he thought the most damaging aspect of the privatization was the long delays. Mr. Chairman, your clerk put forward a series of dates that extended until November 10. In the light of my preceding remarks, this is really an unacceptable delay.

On other committees, I have said that if people were interested in the the subject, the government was prepared to have a standing committee examine the benefits of irradiation or nuclear energy. The only objective of the bill we have before us is to privatize two companies.

In my opinion, we should proceed with our meeting this morning at 9.30 a.m. as scheduled, since we voted to complete our study of the bill by 11 a.m. today.

Mr. Althouse (Mackenzie): J'ai du mal à comprendre la procédure, monsieur le président. Généralement, le processus démocratique prévoit assez de temps pour entendre la population. Il semble que le Comité a décidé de n'écouter que les compagnies concernées et les syndicats concernés. À mon avis, il s'agit d'un précédent dangereux. Si les comités vont fonctionner comme il faut, il faut qu'on entende le public. Il n'incombe point à un comité législatif ni aux députés de préjuger des points de vue de différents groupes.

Je regrette que la majorité ait décidé de poursuivre les travaux en laissant pour compte cette règle fondamentale de la démocratie. Je pense que si cette décision devient la norme, elle crée un très mauvais précédent pour toute l'expérience des comités législatifs. Il y a des douzaines de comités législatifs qui sont censés exister pour entendre